



ASSOCIATION DU GÉNIE MILITAIRE CANADIEN

PROGRAMME DE BOURSE

HISTORIQUE

1. L'Association du Génie militaire canadien (AGMC) a été créée pour améliorer l'efficacité de la capacité du Génie militaire du Canada, pour encourager une communication efficace et une étroite association entre les membres de la famille du Génie militaire canadien, pour faciliter le bien-être des membres de l'Association et pour préserver l'histoire et le patrimoine des artisans du Génie militaire du Canada.
2. Pour aider les membres de l'AGMC et leurs personnes à charge à poursuivre des études post-secondaires, le Programme de Bourse de l'AGMC a été mis en place.

BUT

3. Cette politique établit la direction concernant le Programme de Bourse de l'AGMC.

PORTÉE

4. Le programme consiste en six bourses d'étude individuelle de 1 000\$ à être décernées annuellement, pour l'année d'étude débutant en septembre, à six candidats rencontrant les critères présentés ci-dessous. Les candidats peuvent recevoir la bourse pour plus d'une année d'étude mais une demande annuelle doit être présentée. La priorité sera accordée aux candidats qui n'ont pas déjà reçu la bourse auparavant par le biais de ce programme.
5. Voici les critères d'éligibilité pour le Programme de Bourse:
 - a. le candidat doit être un membre de l'AGMC ou une personne à charge d'un membre de l'AGMC actif ou décédé; et
 - b. le candidat doit avoir complété des études secondaires ou être finissant aux études secondaires et se préparant à fréquenter ou continuer un programme d'étude à un niveau plus élevé dans une institution d'étude post-secondaire certifiée (université, école de commerce, collège d'enseignement, cégep, école technique, école d'infirmière).

SÉLECTION

6. Les récipiendaires des bourses seront choisis sur la base de leur réussite scolaire et générale, en considérant le besoin financier de l'individu. Les bourses ne seront pas accordées si, selon l'opinion du Comité de sélection, les candidats ne répondent pas suffisamment aux normes de réussite. Les critères de sélection sont les suivants:
 - a. réussite académique;
 - b. réussite parascolaire; et
 - c. besoins financiers.

7. Les formulaires de demande pour le Programme de Bourse de l'AGMC (voir Annexe A) doivent être reçus au plus tard le **15 septembre**. Les demandes incomplètes ne seront pas considérées. Les demandes doivent être envoyées à :

Capitaine-adjutant du GMC
QG COIC / J Génie
Quartier Général de la Défense nationale
101 Colonel By Drive
Ottawa, ON K1A 0K2

RESPONSABILITÉS

8. Les candidatures seront normalement révisées par le Comité de sélection des bourses de l'AGMC. Le comité de sélection sera composé d'un minimum de six membres, dont trois seront des membres du Comité directeur national (CDN) de l'AGMC. Le président du comité de sélection sera un membre du CDN et le Capitaine-Adjudant du GMC et l'Adjud du GMC seront normalement membres. Il peut être nécessaire d'augmenter le Comité de sélection avec d'autres membres choisis par le CDN. Les membres du Comité de sélection ne peuvent participer au processus d'évaluation si leurs personnes à charge sont candidats. Le Comité siègera annuellement durant la première semaine d'octobre. Le Comité sera présidé par le président du Comité de sélection des bourses de l'AGMC, qui est responsable de ce qui suit :

- a. s'assurer que le Comité de sélection est bien représenté;
- b. s'assurer que tous les candidats éligibles sont considérés;
- c. fournir les recommandations pour chacun des trois groupes: MRs (Sap à Sgt), Adjs (Adj à Adjud) et officiers. Normalement, il y a deux bourses par groupes qui seront octroyées mais le Comité de sélection peut recommander des changements dépendamment du nombre, de la distribution et la qualité des candidatures;
- d. s'assurer que tous les candidats reçoivent avis du statut final de leur demande pour considération avant la fin d'octobre; et
- e. s'assurer que les candidats choisis reçoivent un cheque au montant de 1 000\$.

9. Le Capitaine-adjutant du GMC sera le secrétaire du Comité de sélection des bourses de l'AGMC et remplira les tâches suivantes:

- a. publier l'appel annuel de candidatures au plus tard le 15 mai;
- b. enregistrer toutes les candidatures reçues;
- c. fournir le soutien administratif au Comité de sélection; et
- d. publier les sélections choisies dans un Chimo Communiqué sur le site intranet de la Branche du GMC et sur le site internet de l'AGMC.

10. Le Comité de sélection doit fournir des recommandations au CDN sur les récipiendaires des bourses annuelles dans la semaine suivant la sélection.

RÉSUMÉ

11. Il existe un besoin d'aider financièrement les membres de l'AGMC à diverses étapes de leur carrière et de leur vie. Le Programme de Bourse de l'AGMC existe pour aider non seulement les membres de l'AGMC qui entreprennent des programmes d'études post-secondaires mais aussi leurs personnes à charge.

ANNEXE

Annexe A - Formulaire de demande de bourse de l'AGMC



FORMULAIRE DE DEMANDE DE BOURSE DE L'AGMC

1. **Information personnelle sur le candidat :**

Nom et initiales :

Chapitre de l'AGMC :

Adresse postale complète :

Numéro de téléphone :

Adresse courriel :

Date de naissance :

2. **Si le candidat n'est pas un membre de l'AGMC, veuillez fournir l'information suivante sur le membre de l'AGMC répondant (le membre de l'AGMC répondant doit être le parent du candidat) :**

Nom et initiales :

Grade et numéro matricule (si applicable) :

Chapitre de l'AGMC (si applicable) :

3. **Information académique sur le candidat :**

Études secondaires et post-secondaires complétées :

Programme d'étude :

Institution d'étude post-secondaire d'entrée :

Copie des relevés de notes de l'année académique *la plus récente* :

4. **Information financière sur le candidat :**

Nombre d'enfants à charge dans votre famille (incluant vous-même) qui fréquente présentement:

École primaire	
École secondaire	
Établissement post-secondaire (Université/Collège)	

ANNEXE A (Page 2/2)

Détail des dépenses scolaires prévues pour l'année scolaire:

Frais de scolarité	
Hébergement / Résidence	
Livres/Manuels scolaires	
Transport	
Autres dépenses scolaires légitimes	
Total	

Décrire vos besoins financiers (Expliquer brièvement comment la bourse vous aidera vis-à-vis vos études):

5. **Information de carrière du candidat :**

Bref énoncé des objectifs de carrière (250 mots) :

Bref énoncé des activités parascolaires, incluant les implications communautaires, travail, bénévolat, etc :

Deux lettres de recommandation/référence d'un membre de la communauté du candidat.

6. **Signature :**

Signature du candidat

Date

Signature du membre de l'AGMC

Date

SOUMETTRE VOTRE DEMANDE DE CANDIDATURE POUR LE 15 SEPTEMBRE AU PLUS TARD

À : **Capitaine-adjutant du GMC
QG COIC / J Génie
Quartier Général de la Défense nationale
101 Colonel By Drive
Ottawa, ON K1A 0K2**

Fax: 613-990-3417

Courriel: Jacques.Landry@forces.gc.ca

LISTE DE CONTRÔLE:

Avez-vous inclus ?

- Formulaire de demande (Annexe A)
- Relevés de notes
- Deux lettres de recommandation/référence
- Acceptation de l'université/collège
- Bref énoncé des objectifs de carrière (250 mots)

NOTE: Il est important d'envoyer votre formulaire de demande avec toute l'information complète. A défaut de fournir ces informations, vos chances peuvent être compromises ! Utilisez la liste de contrôle ci-dessus pour vous assurer que tout est conforme.